



Communiqué de presse du 2 mars 2010

Des places d'apprentissages pour tous les jeunes

La Campagne « Aucun enfant n'est illégal. » et la Plateforme nationale pour les Sans-papiers demandent au Conseil National d'appuyer les motions de Luc Barthassat ([08.3616](tel:08.3616)), Christian van Singer ([08.3835](tel:08.3835)) et Antonio Hodgers ([09.4236](tel:09.4236)) le 3 mars prochain. Ces motions demandent au Conseil Fédéral que les jeunes Sans-Papiers qui ont été scolarisés en Suisse aient accès aux formations duales.

Plusieurs milliers d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes vivent sans statut légal dans notre pays. L'Ecole forme depuis des années les enfants sans papiers, parce que la Constitution comme la Convention sur les droits de l'enfant garantit le droit à l'éducation. Permettre l'accès de ces enfants à l'Ecole a un impact positif sur le développement de ces enfants. Cependant, une fois l'Ecole obligatoire terminée, ces jeunes sont traités comme s'ils n'existaient plus. Impossible en effet d'avoir une place d'apprentissage sans permis de travail. Au lieu d'entamer une formation, ces jeunes se retrouvent condamnés à l'inactivité ou au travail au noir. C'est non seulement une inégalité de traitement manifeste par rapport à d'autres jeunes, mais aussi un non sens d'un point de vue économique que de se priver de bons apprentis à cause de la loi.

Il s'agit de jeunes qui vivent déjà depuis longtemps en Suisse, quand ils n'y sont pas carrément nés. La plupart ne connaissent même pas leur pays d'origine. La Suisse est leur patrie. Et ils n'ont pas choisi eux-mêmes d'y vivre sans statut légal.

Les raisons de dire OUI :

- Les jeunes ne doivent pas être sanctionnés pour les choix de vie de leurs parents.
- La Suisse a ratifié en 1997 la Convention de l'ONU sur les droits des enfants. L'article 28 de cette Convention stipule que chaque enfant a le droit à l'éducation, en particulier à la formation professionnelle.
- Il s'agit de jeunes bien intégrés, qui ont grandi en Suisse ou y sont nés. Leur pays, c'est la Suisse.
- Plusieurs parlements cantonaux ont décidé de lancer une initiative cantonale sur ce même thème. Ils soutiennent une solution nationale.
- La Suisse a investi dans la scolarisation de ces jeunes. En les excluant d'une formation post-obligatoire, leurs compétences sont perdues pour notre pays.

La pratique actuelle

- Porte préjudice à des personnes bien intégrées, qui partagent nos valeurs démocratiques, et qui ne connaissent pas d'autre patrie.
- Conduit à la désinsertion sociale des jeunes, les exposant au risque de tomber dans la délinquance, avec des coûts considérables en matière de santé, de justice, etc., et toutes les retombées négatives que cela implique pour la société.
- Représente un gaspillage de l'argent public puisque la Suisse renonce aux bénéfices de ce



Association pour les droits des enfants sans statut légal, Rebгasse 1, 4058 Bâle
enfants@sans-papiers.ch, +41 (0)61 681 96 30
www.aucunenfantnestillegal.ch
PC: 60-132664-2

qui a été investi dans la scolarisation.

L'adoption de ces motions signifie que tous les jeunes qui vivent en Suisse aient accès à l'apprentissage. Il faut donner une chance à ces jeunes d'exercer plus tard un vrai métier plutôt que d'être réduits au travail au noir.

Personnes de contact pour les représentant-e-s des médias :

Bea Schwager

Présidente de l'association "Pour les droits des enfants sans statut légal"

e-mail : zuerich@sans-papiers.ch

Tél. : 079 543 45 33

Eric Voruz

Président de la plateforme nationale pour les Sans-papiers, conseiller national

e-mail : eric.voruz@bluewin.ch

Tél. : 079213 26 17

Lisa Weiller

Coordinatrice de la campagne

e-mail : enfants@sans-papiers.ch

Tél. : 076 514 17 19

La Campagne suisse "Aucun enfant n'est illégal." est placée sous la responsabilité de l'association "Pour les droits des enfants sans statut légal", qui est née du regroupement des organisations suivantes:

permanences juridiques et sociales pour les sans-papiers de Bâle, Berne et Zurich ; Collectif de soutien aux sans-papiers de Genève ; syndicats Unia et ssp-vpod ; terre des hommes schweiz ; Entraide Protestante Suisse (EPER) et Ligue suisse de femmes catholiques (SKF).

La Plateforme nationale pour les Sans-papiers est composée des organisations suivantes:

Parlementaires fédéraux ; Conférence des évêques suisses ; Fédération des Eglises protestantes de la Suisse ; Union syndicale suisse ; Syndicat Unia ; Syndicat interprofessionnel des travailleurs et des travailleuses SIT ; Travail.Suisse ; Caritas ; Solidarité sans frontières ; Croix rouge suisse ; Centres sociaux protestants ; Centres de contact Suisses-Immigrés ; Entraide protestante ; OSAR ; FIZ ; FIM ; Réseaux de solidarité Bâle et Berne, Permanences pour le San-Papiers d' Argovie, de Bâle, Berne, Zurich et du Jura ; Les Verts ; Parti socialiste ; Parti du travail